

Claude-Isabelle BreLOT

Typologie des établissements hydrauliques en Franche-Comté : de la ferme-atelier polyvalente à la spécialisation.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Claude-Isabelle BreLOT, « Typologie des établissements hydrauliques en Franche-Comté : de la ferme-atelier polyvalente à la spécialisation. », *Terrain* [En ligne], 2 | 1984, mis en ligne le 24 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2797.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Ministère de la culture / Maison des sciences de l'homme

<http://terrain.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://terrain.revues.org/index2797.html>

Document généré automatiquement le 01 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Terrain

Claude-Isabelle Brelot

Typologie des établissements hydrauliques en Franche-Comté : de la ferme-atelier polyvalente à la spécialisation.

Pagination originale : p. 23-32



- 1 La Franche-Comté offre de grandes ressources en énergie hydraulique¹. Région de collines, de plateaux et de moyenne montagne, elle est bien arrosée. De surcroît, la variété de ses reliefs multiplie les possibilités d'aménagement.
- 2 La demande en force hydraulique a donc été générale au XIX^e siècle : elle émane de tous les secteurs². En effet, la pression démographique culmine dans la vallée de la Loue vers 1850, et dans la haute vallée du Doubs entre 1872 et 1896. Or les hommes y répondent par la démultiplication des ressources locales – minerais, carrières, force hydraulique... –, donc par la diffusion d'activités artisanales et industrielles très variées. Celles-ci se localisent généralement sur des sites déjà occupés par des moulins, qui prennent alors vocation polyvalente. Car l'établissement hydraulique se caractérise tout d'abord par sa souplesse.

Des fermes-ateliers polyvalentes

Pluriactivité

- 3 C'est ainsi que l'actuelle scierie Thiébaud, à Labergement-Sainte-Marie, (*planche 1*) est à la fois moulin à grains, scierie, moulin à écorces et ribe à chanvre en 1786 comme en 1796³ ; au XIX^e siècle, de façon plus ou moins épisodique, s'y ajoutent un moulin à huile de lin et une batteuse, mais la ribe à chanvre et le moulin à écorces ne semblent plus alors en activité. Tout au long des XIX^e et XX^e siècles, deux activités dominantes demeurent associées : meunerie et scierie, et c'est seulement avec la fin du XIX^e siècle qu'il y a spécialisation progressive dans le sciage. De surcroît une activité agricole se poursuit parallèlement : elle n'était pas négligeable au XIX^e siècle, lorsqu'une douzaine de chevaux, 3 ou 4 vaches, un porc et une basse-cour étaient entretenus au moulin. Si, actuellement, le train de culture ne nourrit plus les 12 chevaux

que nécessitait le transport des bois, 3 hectares de champs et de prés et 18 hectares de bois figurent à la cote cadastrale du propriétaire. Enfin, un café-pension pour les voituriers des villages ajoutait à la complexité de l'établissement au début de ce siècle. Certes, toutes ces activités n'étaient pas développées à la même échelle : si le moulin à grains tournait pour les besoins du ménage et du quartier, si la ferme alimentait la famille et nourrissait les animaux, le moulin à écorces approvisionnait la tannerie voisine, tandis que, entre 1913 et 1920, le réseau commercial du scieur s'étendait à Besançon, Salins, Montbéliard, Dijon, Chalon-sur-Saône, Beaune, Lyon, Saint-Etienne, Paris, Toulon, le Bas-Rhône et l'Isère. La pluriactivité était, dans ce cas, poussée à son comble.

- 4 Elle n'était cependant pas du tout exceptionnelle. A la taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne, vers 1880, un petit train de culture et d'élevage permet l'alimentation d'une maisonnée élargie aux ouvriers ; la boisson est assurée par les pommes du verger et par la vendange que l'on fait chaque année dans le vignoble de Salins ; on vit sur soi, certes, mais on profite des livraisons de faux et d'outils taillants pour sous-traiter des pommes de terre ou des raisins de Corinthe⁴. De façon plus générale, sciage et meunerie sont associés dans les moulins/scieries du val de Mouthe, souvent complétés par une ribe à chanvre et une ribe à huile. En 1852, de Mouthe à la région des lacs, sur 44 établissements tournant à l'eau, on compte 25 moulins/scieries (57%) contre 11 scieries (25%), 6 taillanderies ou forges, 1 battoir et 1 tannerie⁵. Dominante, la pluriactivité s'enrichit d'une activité agricole tournée au moins vers l'autosubsistance.

Organisation en ferme-atelier

- 5 Elle détermine ainsi un type d'organisation très caractéristique de la montagne jurassienne : la ferme-atelier. La double activité en est constitutive. Mais elle va plus loin que les seules nécessités de l'autosubsistance. Certes, les animaux élevés ou nourris à la ferme sont indispensables à la bonne marche de l'atelier et à son commerce, la ferme-atelier appartenant à un univers technologique où la machine est loin de s'être entièrement substituée au travail de l'homme et de l'animal. La double activité est indissociable de toute une organisation sociale. Elle a ses équilibres propres et repose sur une division du travail selon le sexe : dans la vie de la maisonnée, aux femmes revient la charge de la ferme, du café-pension et de la comptabilité commerciale de l'atelier, aux hommes le travail du sciage, de la meunerie et des relations commerciales qui s'ensuivent⁶. La double activité a également ses rythmes propres. Son équilibre n'est pas compromis par le long chômage technique que relèvent les statistiques : peu importe l'étiage qui provoque quatre mois de fériation au moulin/scierie de Labergement-Sainte-Marie⁷, peu importe la précarité de son alimentation en eau. Ceux-ci surviennent au plus fort des travaux agricoles – foins et moissons –. Le sciage, lui, bénéficiera de l'abondance de la force hydraulique en hiver. L'organisation du travail est donc saisonnière. Ainsi, la double activité permet de transcender les contraintes climatiques locales. Faut-il souligner qu'elle caractérise la montagne jurassienne de part et d'autre de la frontière franco-suisse⁸ ? Elle relève d'une adaptation empirique mais accomplie. Lucien Febvre ne l'a-t-il pas retenue comme l'une des expériences dont s'est nourri le « possibilisme géographique » : « Ce qui me frappe pour ma part, c'est l'étonnante puissance d'adaptation aux circonstances de nos gens, leur adresse à tourner en bien ce qui les accable, à faire par exemple de leur terrible hiver de la montagne avec ses gelées à pierre fendre et ses tombereaux de neige déversés sur les toits bruns, la saison non point où l'on s'endort dans une torpeur de poêle moscovite, mais où l'on invente cent choses ingénieuses pour gagner sa vie et remplir ses heures⁹. »

Appropriation lignagère et exploitation familiale

- 6 La ferme-atelier se caractérise encore par la simplicité de son organisation économique et sociale : propriétaire et exploitant sont très généralement une seule et même personne, et le faire valoir direct est la norme. En 1852, sur 28 établissements hydrauliques qui se

succédaient dans la haute vallée du Doubs de Mouthe aux Longevilles, 23 illustrent cette constatation. Un seul exploitant est locataire d'un propriétaire non résidant, et 3 le sont d'une commune, les moulins/scieries de Rochejean, Remoray et Labergement-Sainte-Marie¹⁰ étant propriété communale. Si ce dernier statut mérite d'être relevé¹¹, parce qu'il témoigne de la force des structures communautaires de la paysannerie du Doubs¹², et se retrouve de l'autre côté de la frontière suisse, en Valais¹³, il n'est cependant pas dominant. En règle générale, le propriétaire exploitant est le chef d'une maisonnée qui, dans le Haut-Doubs, présente fréquemment des persistances patriarcales et qui prend l'ampleur d'une frêrèche élargie à la génération ascendante. Tel fut le cas à la taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne de la fin du XIX^e siècle au XX^e siècle¹⁴. La même appropriation indivise et lignagère et la même association en frêrèche pour une exploitation familiale sont observées dans les scieries du val de Mouthe. A Boujeons, à la scierie Rochat, jusque vers 1980, l'un des frères exploite la ferme, et l'autre le moulin/scierie, repris après lui par des collatéraux. A Labergement-Sainte-Marie, la scierie Thiébaud est propriété indivise du lignage Thiébaud de 1887 à 1901 puis de 1944 à 1947 au moins et, dans les années 1930, le père et l'oncle de René Thiébaud se partagent l'exploitation : le premier s'occupe du moulin et de la scierie et le second du courtage beaucoup plus que du sciage, tandis que René, dès ses 14 ans, travaille à l'atelier. Ainsi, l'abondance de la main-d'œuvre familiale limite le plus souvent le recours au travail salarié. Certes, les ouvriers de la taillanderie de Nans sont 19 en 1900, mais la présence de trois frères Philibert à la forge démultiplie la vigilance patronale et l'encadrement des ouvriers. Certes, les salariés de la scierie Thiébaud étaient 20 avant 1914, mais il s'agissait plus de voituriers et de bûcherons que de salariés travaillant sur place, et les scieurs proprement dits étaient trois seulement pendant l'entre-deux-guerres¹⁵.

Dynasties familiales et réseaux professionnels

- 7 La force des structures patriarcales favorise la continuité familiale des entreprises¹⁶. Elle est manifeste du XIX^e au XX^e siècle, même si les petites entreprises dépassent rarement la durée séculaire et naissent, se développent et meurent sur trois générations. Ainsi les Philibert à la taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne, où se succèdent trois générations (1865-1967) ; ainsi les Rochat à Boujeons, avec trois ou quatre générations ; ainsi deux générations de Thiébaud à Labergement-Sainte-Marie, alliés et successeurs par mariage de deux générations de Moureaux (1887-1982 et au-delà)... Ces dynasties d'entrepreneurs développées autour de fermes-ateliers sont essentielles au tissu industriel et économique de la montagne jurassienne. Par leurs alliances et leurs stratégies d'acquisitions, elles se constituent en réseaux professionnels où relations d'affaires et structures de parenté se recoupent. Les entrepreneurs des trois établissements hydrauliques de Chaux-Neuve¹⁷ – Chaux-Melles, La Chenoz et le moulin de Chaux-Melles – parents ou alliés, se désignent comme « cousins », et les meuniers de Chaux-Melles sont eux-mêmes cousins des Rochat, scieurs à Boujeons¹⁷. De Rochejean aux Longevilles¹⁷, fraternité et alliances tissent la trame d'un réseau professionnel (*croquis*). De tels réseaux sont d'autant plus amples que les familles sont longtemps demeurées nombreuses dans le Haut-Doubs et que les établissements ont la souplesse et la polyvalence conférées par l'utilisation de la force hydraulique.

Des applications nombreuses et diversifiées de la force hydraulique

La transformation des produits agricoles

- 8 Elle est l'application la plus connue de la roue hydraulique puisqu'elle a donné naissance à l'archétype du moulin, partout présent en raison des nécessités de l'autosubsistance. Jusque dans la montagne jurassienne, les moulins remontent les plus hautes vallées, du val de Mouthe

notamment, où pourtant la brièveté de la période végétative limite la production de grains aux céréales de printemps. En 1852, dans l'ensemble du département du Doubs, le nombre des moulins – 572 – est presque aussi élevé que celui des communes – 640.

Le moulin à grains

- 9 Elément essentiel à l'économie d'ancien type, le moulin à grains de la meunerie traditionnelle est bien représenté parmi les sites subsistants dans les limites de l'enquête exhaustive, avec le moulin de Bonnevaux-le-Prieuré (*planche 2*) et le moulin Roy à Vuillafans. Hors du territoire de l'enquête, d'autres établissements avaient déjà été repérés et bien étudiés¹⁸.
- 10 Une évolution des formes architecturales est engendrée par la modernisation du moteur hydraulique et par l'addition de moteurs auxiliaires. Les étapes successives de l'évolution sont facilement repérables. Le moulin de Bonnevaux-le-Prieuré, qui a conservé sa roue, présente encore une structure à étage unique sous un large toit à croupe. L'installation d'une machine à vapeur comme moteur auxiliaire implique la construction d'une annexe, ainsi qu'on le voit à l'ancien moulin de Chaussin, modernisé au milieu du XIX^e siècle par un grand propriétaire foncier selon les « systèmes les plus nouveaux¹⁹ » (*planche 3*). Mais c'est surtout l'étirement en hauteur des bâtiments qui est caractéristique. Quoique situé hors des limites de l'enquête exhaustive, le moulin de Vers-sous-Sellières²⁰ est exemplaire à cet égard : vers 1926, la substitution d'une turbine aux trois roues a provoqué l'exhaussement de l'un des bâtiments. Avec le stade de la minoterie, l'étirement en hauteur des formes trouve son achèvement ; il correspond à un étagement nouveau des activités mécanisées à l'intérieur de la construction (*planche 4*).

Le battoir

- 11 Le moulin traditionnel est parfois flanqué d'une annexe : le battoir (*planche 5*). Situés hors du domaine de l'enquête exhaustive, les quelques vestiges repérés sont très caractérisés : une large part est faite au bois dans la construction, dont le système d'élévation sur poteau-poutre laisse vacant un vaste espace destiné à abriter une machine à battre, actionnée le plus souvent par un manège animal, mais parfois aussi par un système hydraulique. Au milieu du XIX^e siècle, dans le département du Doubs, les machines à battre mues par l'eau sont plus nombreuses que celles qu'actionne la vapeur ; une statistique de 1852 en dénombre 90²¹.

Les ribes

- 12 Le moteur hydraulique est aussi appliqué au traitement de produits agricoles autres que les grains. Dans l'économie de subsistance qui caractérise encore fortement les montagnes du Doubs au XIX^e siècle, la chènevière demeure un élément constitutif de l'environnement immédiat des villages, au même titre que le verger et le jardin²². Aussi la ribe à chanvre – ou rebatte²³ – complète-t-elle fréquemment le moulin à grains, dont elle est l'un des accessoires avec le battoir. Sa statistique, sans être aussi dense que celle des moulins, atteint toutefois le nombre de 257 dans le Doubs en 1852. Son dispositif particulier – meule verticale sur plateau circulaire en bois – vaut d'être mentionné, même si le plus beau vestige échappe au territoire de l'enquête exhaustive²⁴ (*planche 6*). Autre accessoire du moulin, l'huilerie – qui n'a pas mieux résisté au désenclavement de l'économie rurale en dépit de sa fréquence –. Le traitement des graines de moutarde, enfin, était également susceptible d'une mécanisation hydraulique, et il est attesté en quelques sites au XIX^e siècle.

Le battoir d'écorces

- 13 Totalement disparu lui aussi, le battoir d'écorces est un autre accessoire des moulins ou des scieries hydrauliques, telles celle de Mouthe²⁵ et l'actuelle scierie Thiébaud à Labergement-Sainte-Marie. Il écrasait les écorces de chêne et approvisionnait en tan les tanneries. Quelques mentions de battoirs à écorces dans le territoire de l'enquête au milieu du XIX^e siècle indiquent la persistance du chêne dans l'éventail des essences forestières de la montagne jurassienne.

- 14 La fromagerie est un dernier cas d'application du moteur hydraulique à la transformation des produits agricoles. Cas exceptionnel, car le malaxeur hydraulique de la fromagerie de la Grand-Combe est l'unique exemple relevé aussi bien dans les limites de l'enquête exhaustive qu'au-delà²⁶.

La transformation des produits des carrières.

- 15 Au XIX^e siècle, la tension s'accroît entre la pression démographique et les ressources locales jusqu'au maximum de population atteint dans les cantons du Haut-Doubs dans les dernières décennies. L'exploitation du sol est alors radicalisée et prolongée par la prospection des carrières, qu'il s'agisse des gypsières, des marinières indispensables aux tuileries ou des carrières de pierre approvisionnant les fours à chaux. Autre accessoire du moulin, moins fréquent que la ribe à chanvre et la ribe à huile, *la ribe à gypse* n'est attestée que par les sources écrites²⁷. Au contraire, dans la vallée de la Loue, à Lods, la tuilerie Saint-Loup offre encore un bel exemple d'architecture industrielle (*planche 7*). Bien intégré dans le paysage du fait de son ample toit à croupe le bâtiment principal est agréablement rythmé par de grandes ouvertures cintrées ; s'agit-il de la nouvelle construction attestée en 1865 ou d'une usine antérieure ? D'abord équipé d'une roue pendante à hauteur variable, il utilisait la force hydraulique pour la préparation des terres employées à la fabrication de tuiles et de briques ; dès 1813 un tuilier de Lods avait sollicité l'autorisation d'installer une roue actionnant « des pilons qui pétrissent la terre qui s'emploie au roulement de la tuilerie et qui puisse pulvériser les minéraux nécessaires pour la confection du vernis dont on se sert dans cette fabrique »²⁸. L'installation ultérieure d'une turbine, en 1888, est manifeste avec la construction en annexe d'un bâti de bois sur la dérivation, mais la date de l'équipement complémentaire par une machine à vapeur est inconnue. Hors des limites de l'enquête exhaustive, d'autres applications du moteur hydraulique ont été développées : ainsi les scieries de pierre et de marbre des Vosges haut-saônoises, notamment dans le canton de Melisey.

Les applications artisanales et industrielles du moteur hydraulique

- 16 Les industries traditionnelles de la province de Franche-Comté font largement appel à la force hydraulique. Celle-ci, toutefois, n'est employée dans les salines que pour l'élévation des eaux – et, très accessoirement, pour actionner des meules à sel –. Extérieures au territoire de l'enquête exhaustive, les activités salicoles ne sont mentionnées ici que pour mémoire²⁹. Il en va de même pour les systèmes de pompage des eaux utilisés dans les mines de métaux non ferreux des Vosges saônoises³⁰.

La métallurgie.

- 17 Autre grande activité séculaire de la région, la métallurgie. Principale demanderesse d'énergie hydraulique n'a-t-elle pas de surcroît été l'une des premières, sollicitant par exemple l'imagination inventive de Fourneyron ? Dans le département du Doubs, en 1852, sont recensés 50 usines de grosse métallurgie et 48 établissements de petite métallurgie différenciée³¹. Or le territoire de l'enquête exhaustive comprend non seulement la haute vallée du Doubs, avec le haut-fourneau de Rochejean, mais surtout la vallée de la Loue. Dans l'éventail des établissements utilisateurs de la force hydraulique, les forges de la vallée de la Loue représentent le stade de concentration le plus avancé qui soit dans la province. Les bâtiments ont souvent la qualité de celui de la tuilerie de Lods mais ils se déploient avec plus d'ampleur. Les Vieux Moulins de Lods – moulin polyvalent à 8 roues avec huilerie, scierie, foule et ribes à chanvre – acquis par la veuve Fleur en l'an VIII comme bien national, sont exploités dans les années 1840 par Jules Vautherin, qui tient une place des plus honorables parmi les maîtres de forges comtois et qui possède et exploite, à Lods également une grosse forge : 19 roues y font tourner 2 machines soufflantes, 3 martinets, un cylindre et 10 machines à clous. Si dans ce type d'établissement, le remplacement de la roue par la turbine a été opéré dès la fin du XIX^e

siècle, actuellement, la désindustrialisation est loin d'être complète. A Vuillafans³², la Société anonyme des usines de Vuillafans a pris le relais de Jules Vautherin, propriétaire également de la clouterie mécanique (*planche 8*) et de l'usine d'Hauterive, situées dans la commune. En décembre 1981, la société employait 66 ouvriers. A Ornans, il y a eu continuité directe entre la clouterie Phénix et la firme Rivex, qui est actuellement en activité mais qui a sensiblement modifié les lieux.

18 Nombreux sont toutefois les établissements métallurgiques qui échappent à la concentration. Tel est le cas des taillanderies comtoises, dont le val de Morteau a été le berceau au XVIII^e siècle. Elles relèvent du modèle de la ferme-atelier et leurs caractères ont été définis dans la monographie consacrée à celle de Nans-sous-Sainte-Anne.

19 Le travail des cuirs, est lui aussi, traditionnel dans cette région agricole. Dans la vallée de la Loue, Ornans et Mouthier avaient des tanneries nombreuses, comme Champagnole dans le Jura (*planche 9*). A Besançon, au début du XIX^e siècle, les moulins de Tarragnoz étaient équipés d'une foule à chamois et de 6 maillots, en même temps qu'ils abritaient une tréfilerie³³. Dans ces établissements, l'eau était employée à la fois comme source d'énergie et comme matière première. Il en allait de même dans les foules, à vrai dire très peu nombreuses dans les limites de l'enquête, et très généralement détruites³⁴. Foules et ribes à chanvre sont ici les seuls témoins d'une application du moteur hydraulique au secteur textile : les filatures sont inconnues dans les vallées de la montagne et des plateaux du Doubs, et seul le pays de Montbéliard se distingue par cet indice d'industrialisation et de mécanisation.

20 Le travail du bois est, lui, très largement représenté, et dans tous ses aspects, du sciage à la tournerie. Avec 354 scieries en 1852, la statistique du département du Doubs souligne que la scierie – ou « rasse » – est beaucoup plus qu'un accessoire du moulin à grains dans l'économie locale. Elle en est une composante essentielle. Point d'étonnement donc à ce que les scieries soient relativement nombreuses parmi les sites hydrauliques subsistants et encore en activité. Ce sont la scierie Thiébaud à Labergement-Sainte-Marie (*planche 1*), ainsi que la scierie communale de Métabief – dont les bâtiments accolés et de volume inégal tranchent sur le type architectural de la ferme-atelier couverte par un large toit unique – ; ou encore la scierie Gagelin à Saint-Antoine, plus proche du schéma de l'atelier ; ou encore la scierie Vermot-Desroches à Cornabey, dans la commune de Montlebon et d'autres encore³⁵.

21 Du sciage, les activités se diversifient parfois vers des travaux de menuiserie ou de tournerie : à Grandcombe-Chateleu³⁶, la tournerie Vuillemin est encore en activité, mais sans plus recourir à l'énergie hydraulique. C'est hors des limites de l'enquête exhaustive, dans les vallées du département du Jura – vallées de la Bienne et du Tacon dans le canton de Saint-Claude, vallée de la Valouse, etc. – que la tournerie s'est développée au point de devenir une branche principale de l'artisanat et de l'industrialisation rurale des XIX^e et XX^e siècles (*planche 10*).

22 La fabrication d'électricité, par-delà les applications artisanales et industrielles du moteur hydraulique³⁷, a été précocement et considérablement développée. La Franche-Comté conserve des machines Gramme qui sont du type le plus ancien, à anneau, et qui ont permis dès les années 1890 l'électrification de la taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne et celle des établissements Bonnetan à Clairvaux-lès-Lacs³⁸. L'une des premières centrales est celle du Four Peret, à Labergement-Sainte-Marie, avec constitution d'un syndicat intercommunal. Autre exemple, celui du moulin polyvalent des Vieux Moulins, à Lods, qui, dès 1890, devient usine électrique et fournit en 1908 de l'électricité à 7 communes proches. C'est une turbine Francis à axe vertical et à cloche, d'une puissance de 75 CV, construite par Singrun à Epinal, qui a été installée entre 1902 et 1907 dans ce but ; de plus une dynamo Westinghouse fournit du courant continu en 110 volts.

23 Bien des sites hydrauliques ont ainsi été réutilisés.

Des cycles successifs de spécialisation

- 24 Cette réutilisation souligne la facilité avec laquelle se reconvertissent les établissements hydrauliques. Le coût d'une reconversion étant limité, ils peuvent facilement s'adapter aux fluctuations commerciales et aux variations du revenu. Par nature, ils ont une grande souplesse d'intervention dans la recherche du profit. Du fait de leur nombre et de leur densité, ils confèrent aux activités artisanales et industrielles des campagnes comtoises une capacité d'adaptation à la fois remarquable et caractéristique. Ce sont ces reconversions qui périodisent des cycles successifs dans la diffusion de l'artisanat rural et de la proto-industrialisation.
- 25 Dans l'attente d'une exploitation systématique de la base de données informatisées que peuvent constituer les dossiers de l'enquête, il demeure délicat de systématiser. Toutefois, le val de Mouthe comme le val de Morteau semblent avoir vécu la même succession de cycles spéculatifs que le canton de Morez et les vallées san-claudiennes. Le canton de Saint-Claude, après avoir connu à la fin du XVIII^e siècle une première spécialisation dans la tournerie sur bois, a été révolutionné par la substitution du moteur hydraulique au tour à pied, et les ateliers domestiques jusqu'alors dispersés sont descendus pour se concentrer au fil de l'eau. Dans les mêmes années, est réussie une spécialisation plus fine que la précédente, et Saint-Claude glisse de la tournerie à la tableterie. Un troisième cycle s'ouvre vers 1856-1860 : la tableterie est abandonnée pour la pipe... Le val de Mouthe a connu pendant l'entre-deux-guerres une spécialisation comparable de ses moulins polyvalents en scieries. Le val de Morteau semble, lui aussi, avoir bénéficié d'un premier âge d'or grâce à la taillanderie, entre 1760 et 1880. Plus que l'horlogerie – l'une des très rares industries rurales qui n'ait pas recours à la force de l'eau – c'est également le travail du bois – scierie ou tournerie – qui prend le relais de la taillanderie. Quant à la vallée de la Loue, elle a fait face à une première vague de désindustrialisation, entre 1880 et 1920, par une reconversion vers la production hydroélectrique... Autant d'affirmations qui sont davantage des hypothèses de travail que des conclusions, certes, mais qui permettent de saisir les traits constitutifs de l'industrialisation rurale de la région.
- 26 Ainsi, les établissements hydrauliques ont imprimé leur marque à l'industrialisation rurale de toute la montagne jurassienne. Il est vrai que, de 1780 à 1880, ils se sont multipliés et ont atteint un maximum absolu de densité, le seuil de saturation du réseau hydrographique n'ayant cessé de reculer. L'élasticité des rapports entre la demande énergétique et les potentialités locales est telle qu'elle contribue sans doute à expliquer, entre 1840 et 1880, l'absence d'une véritable expérimentation des améliorations ou des innovations technologiques. De surcroît, le plus gros consommateur de force hydraulique, la métallurgie, est en crise, libérant des possibilités qui sont réemployées par les secteurs pionniers. Les années 1880-1920 marquent ensuite l'apogée de l'industrie rurale : elle retire alors tout le bénéfice de ses caractères acquis. Habitues à spéculer sur les chances d'une adaptation rapide et souple aux fluctuations du marché, les fermes-ateliers se spécialisent, se jouent des retombées des guerres douanières et prennent un caractère spéculatif. Leurs qualités commerciales³⁹ rendent momentanément inutile la modernisation du patrimoine technologique et retardent la désindustrialisation en la repoussant jusqu'au milieu du XX^e siècle. Ainsi la ferme-atelier, devenue petite entreprise, agrandit le rayon de ses ventes aux dimensions du marché national.
- 27 Au total, la plupart des aspects originaux de l'industrialisation rurale de la montagne jurassienne tiennent fortement à l'utilisation généralisée de la force hydraulique. Dispersée au fil de l'eau, fondée sur la double ou sur la pluri-activité saisonnière dans les rythmes, à la fois spéculative et avare d'investissements coûteux, dynamique dans ses choix commerciaux et circonspecte dans ses options technologiques, la ferme-atelier comtoise doit la majeure partie de ses caractères acquis à l'omniprésence et à l'abondance de la force hydraulique.

Notes

1 Cet article esquisse une première synthèse des résultats des recherches effectuées par l'I.U.A.T.P./R.C.P. 682 pour le contrat conclu entre le C.I.L.A.C. (Comité d'information et de liaison pour l'archéologie industrielle) et le ministère de la Culture (mission du Patrimoine ethnologique). Ces recherches avaient été précédées par la monographie de la taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne en vue de la réalisation d'une chaîne de musées du travail et de l'économie en Franche-Comté, en liaison avec l'A.C.A.T.P. (Association comtoise des arts et traditions populaires) : les références de cette monographie sont données note 4. Les recherches ont été complétées par un contrat entre le C.I.L.A.C. et la M.I.D.I.S.T. dont les résultats seront publiés aux Editions de l'Erudit, Paris : Brelot (C.I.). *Typologie des moteurs hydrauliques en Franche-Comté*. Elles reposent sur 157 dossiers établis par Catherine Deloche et sur une monographie ethnologique d'Oïba Rahmani citée note 3. Elles sont poursuivies en 1984, avec l'aide de la Cellule du patrimoine industriel. Inventaire général, ministère de la Culture et avec celle du C.N.R.S.

2 C'est pourquoi l'enquête, qui s'est voulue exhaustive, est fondée sur un recensement complet des établissements hydrauliques à partir du premier cadastre ; la méthode en a été définie par Jean-Luc Mayaud, professeur d'histoire chargé de cours à la faculté des Lettres de Besançon et chercheur à l'I.U.A.T.P./R.C.P. 682, et expérimentée par Catherine Deloche. Pour atteindre le parti pris d'exhaustivité, l'enquête a été volontairement limitée aux trois cantons de Morteau, Mouthe et Ornans (Doubs).

3 Rahmani (Oïba), *La scierie Thiébaud à Labergement-Saint-Marie (Doubs). Etude ethnologique*, réalisée sous la direction de Claude Royer. – Institut des arts et traditions populaires, Université de France-Comté/C.I.L.A.C., 1982.

4 Brelot (Claude-Isabelle) et Mayaud (Jean-Luc), *L'industrie en sabots. Les conquêtes d'une ferme-atelier aux XIX^e et XX^e siècles... La taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne*. – Paris, J.-J. Pauvert chez Garnier, 1982, 292 p. ill. + XVI p. h. t.

5 *Annuaire du Doubs pour 1852*, pp. 104-105 et 122-126.

6 Sur la double activité, cf. les actes – non encore publiés – du Congrès de l'Association des ruralistes français, L'Isle-d'Abeau, oct. 1981.

7 *Ibidem*, p.104.

8 Les moulins du Valais étudiés par M. Pelet connaissent la double activité. Cf. Pelet (Paul-Louis), Moulins « prévitruviens » en Valais. Note préliminaire, *Folklore suisse*, 4/5, 1981, pp. 50 à 52 et 57.

9 Cité par Claude-Isabelle Brelot, *Histoire de la Franche-Comté*, Toulouse, Privat, 1977, p. 406. La citation est empruntée à *l'Histoire de Franche-Comté*, 1912.

10 Il s'agit ici non pas de la scierie Thiébaud, mais d'un autre établissement, installé dans la même commune sur le ruisseau du Lhaut.

11 Actuellement encore, sont propriété communale la scierie de Métabief, rachetée à un particulier vers 1890 après un incendie, et la scierie de Vaux-et-Chantegrue, municipale dès le premier cadastre.

12 Cf. les diverses publications de Jean-Luc Mayaud, notamment *Les paysans du Doubs au temps de Courbet*, Paris, Belles Lettres, 1979, 294 p.

13 Pelet (Paul-Louis), Moulins « prévitruviens » en Valais..., art. cit., p. 59.

14 Brelot (Claude-Isabelle) et Mayaud (Jean-Luc), *L'industrie en sabots...*, ouv.cit., pp. 49, 153 et 156.

15 Rahmani (Oïba), *La scierie Thiébaud...*, ouv. cit., pp. 7, 12 et 17.

16 Bergeron (Louis), « Structure familiale et entreprise industrielle en France (XVIII^e-XIX^e siècle) », dans *Familie Zwischen Tradition und Moderne*, Göttingen, Vandenhœck et Ruprecht, 1981, pp. 225-238.

17 Canton de Mouthe (Doubs).

18 Cf. notamment Garneret (Jean), Moulins en Franche-Comté, *Barbizier*, décembre 1972, pp. 151-182.

- 19 Chef-lieu de canton du Jura. Cf. Rousset (A.) *Dictionnaire des communes du Jura* – Besançon, 1854, tome II, p. 52.
- 20 Canton de Sellières (Jura). Une bonne monographie du moulin de Vers-sous-Sellières a été réalisée en 1982-1983 dans le cadre d'un projet d'action éducative (P.A.E., rectorat de Besançon) par une classe du lycée de Poligny, sous la direction de Bernard Bichon, professeur d'histoire.
- 21 Mayaud (Jean-Luc), *Les paysans du Doubs au temps de Courbet...*, ouv. cit., p. 39 Cf. aussi *Annuaire du Doubs pour 1852*.
- 22 Brelot (C.-I.) *Histoire de la Franche-Comté*, ouv. cit., p. 363.
- 23 Le terme de *ribe* semble être un archaïsme, voire un provincialisme. Il est peut-être dérivé d'un verbe allemand.
- 24 Les Evaudois, commune de Servance, canton de Melisey (Haute-Saône). Cf. Jean Garneret, *Filature et tissage, Barbizier*, 1962, p. 491, qui signale la disparition des dernières ribes à chanvre qui subsistaient dans le domaine de l'enquête exhaustive.
- 25 *Annuaire du Doubs pour 1852*, p. 104.
- 26 Cf. Plaquette d'accompagnement de l'exposition réalisée par le L.E.P. et le collège de Morteau : *Projet d'action éducative. La roue hydraulique. Naissance de l'industrie dans le val de Morteau*. – Morteau, Imp. Genre 1982, pp. 30-32.
- 27 Notamment à Beure, canton de Besançon (Doubs), *Annuaire du Doubs pour 1852*, p. 149.
- 28 Arch. dép. Doubs, 426 S 1. Lods est situé dans le canton d'Ornans.
- 29 Au sujet des machines hydrauliques de la saline de Salins (Jura), cf. la publication collective de l'I.U.A.T.P. : *Un millénaire d'exploitation du sel en Franche-Comté. Contribution à l'archéologie industrielle des salines de Salins*. Association comtoise des A.T.P./U.A.T.P. – Besançon, C.R.D.P., 1981, 112 p. et 29 pl. h. t.
- 30 Cf. recherches en cours de Monsieur Bohly.
- 31 D'une abondante bibliographie relative à la métallurgie comtoise, on retiendra la synthèse de Claude Fohlen, les travaux de François Lassus, publiés et en cours, ceux de MM. Lemerrier et Genestier et de Gabriel Pelletier.
- 32 Canton d'Ornans (Doubs).
- 33 Minutes notariales de l'étude de Maître Racle, Besançon : acte reçu Perrod, notaire à Besançon, 10/X/1809 ; Cf. aussi Arch. dép. Doubs, G (plans)15, plans par J.-C. Colombot, 9-VIII-1759.
- 34 A notre connaissance, une seule foule subsiste partiellement au Moulin de la Foule à Orgelet (Jura). dans la vallée de la Valouse.
- 35 Labergement-Sainte-Marie, Métabief et Saint-Antoine appartiennent au canton de Mouthe (Doubs) ; Montlebon à celui de Morteau (Doubs).
- 36 Canton de Morteau (Doubs).
- 37 Pour clore l'énumération des secteurs d'application du moteur hydraulique, citons une papeterie à Ornans, plusieurs ; autres et quelques poudreries hors des limites de l'enquête, notamment dans la basse vallée du Doubs.
- 38 Clairvaux, chef-lieu de canton du Jura. Sur la machine Gramme de la taillanderie de Nans cf. Kauffmann (Jean-Marie) *Etude d'électrotechnique*, I.U.A.T.P./R.C.P. 682, 1983, et Brelot (C.-I.) et Mayaud (J.-L.) *L'industrie en sabots...*, ouv. cit., pp. 61-62 et cliché h. t.
- 39 Sur cet aspect de la réussite des industries rurales comtoises, cf. Brelot (C.I.) et Mayaud (J.-L.), *L'industrie en sabots...*, ouv. cit., notamment pp. 81-101.

Pour citer cet article

Référence électronique

Claude-Isabelle Brelot, « Typologie des établissements hydrauliques en Franche-Comté : de la ferme-atelier polyvalente à la spécialisation. », *Terrain* [En ligne], 2 | 1984, mis en ligne le 24 juillet 2007.
URL : <http://terrain.revues.org/index2797.html>

Brelot C.-I., 1984, « Typologie des établissements hydrauliques en Franche-Comté », *Terrain*, n° 2, pp. 23-32.

À propos de l'auteur

Claude-Isabelle Brelot

directeur de l'Institut des arts et traditions populaires, université de Franche-Comté, directeur de la R.C.P. 682 du C.N.R.S.

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Index géographique : Franche-Comté

Index thématique : industrielle (anthropologie) – métiers – vie professionnelle

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle